



ANALYSES - CONSEILS - FORMATIONS

Site du Lot

Siège social GIP Public Labos

Avenue de l'Europe, 46000 Cahors

N° SIRET : 130 026 271 00010

N° TVA intracommunautaire : FR 18 130026271

Secteur : SANTE ANIMALE

FACTURE N° 2024000288

A régler avant le : 29/02/2024

Date de validation : 30/01/2024

Date d'édition : 30/01/2024

Code payeur : 94601874

M. LAVERGNE Quentin

Pech calvel

46250 CAZALS

Codes	Prestations	PU HT	Part		Qté	Mont. HT	TVA
Code client : 3 387 Nom : LAVERGNE Quentin Code élevage : 46066015 - 46066015 N° dossier : 24010300019301 - Date de réception au laboratoire : 02/01/24 - Date de validation du dossier : 04/01/2024 N° bon de commande : 231246066015 Type d'analyse : BVD Biopsies auriculaires mélanges inter PCR-46							
P46BVD7 (SAPCR)	BVD PCR mélange inter cheptel ((Participation de DEPARTEMENT DU LOT (OSP) : 1.42 Euro))	4,73	3,31		1	3,31	2
Code client : 3 387 Nom : LAVERGNE Quentin Code élevage : 46066015 - 46066015 N° dossier : 24011200168801 - Date de réception au laboratoire : 12/01/24 - Date de validation du dossier : 16/01/2024 N° bon de commande : 090146066015 Type d'analyse : BVD Biopsies auriculaires mélanges inter PCR-46							
P46BVD7 (SAPCR)	BVD PCR mélange inter cheptel ((Participation de DEPARTEMENT DU LOT (OSP) : 1.42 Euro))	4,73	3,31		1	3,31	2

Codes TVA : 2 = 20.00 %

Montants TVA : - 2:[1.32]

Total HT	6,62 Euros
Total TVA	1,32 Euros
Total TTC	7,94 Euros

En votre aimable règlement par :

- Prélèvement automatique : Prélèvement SEPA le 10 du mois suivant l'échéance

TVA exigible d'après les débits. Pas d'escompte pour règlement anticipé.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Page 1/1